

Communiqué de presse

Paris, le 22 août 2026

NON, LES ENSEIGNANTS NE SONT PAS BIEN PAYÉS...

Le SNALC a pris connaissance de l'étude du service statistique du ministère (DEPP) concernant la rémunération des enseignants¹ et de son écho médiatique.

Le SNALC a généralement le plus grand respect pour les publications de la DEPP, qui décrivent plutôt bien l'état de notre système éducatif. On peut par exemple penser à l'enquête sur le bien-être au travail² — dans laquelle les chiffres sont abyssaux s'agissant des questions « êtes-vous satisfait de votre niveau de rémunération ? », « vos perspectives de carrière vous paraissent-elles satisfaisantes ? » ou « dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre métier est valorisé dans la société ? ».

C'est pourquoi mettre en avant la moyenne de la rémunération des enseignants est d'autant plus une aberration de la part de la DEPP, quand bien même l'ensemble de l'étude est plus riche que ce chiffre :

- ▶ Ce chiffre seul ne dit rien de l'ancienneté, du statut, des niveaux des niveaux et types d'enseignement. Une partie des enseignants concernés n'enseigne, par exemple, qu'en post-bac.
- ▶ Ce chiffre ne tient pas compte des 8 % d'enseignants parmi les plus mal payés — les enseignants contractuels — qui sont exclus de l'étude.
- ▶ Ce chiffre ne montre pas l'état de la pyramide des âges très vieillissante des enseignants qui, du fait du système des grilles et des grades propre à la fonction publique, donne un poids écrasant dans la moyenne aux collègues en deuxième partie de carrière. Ce n'est pas que nous sommes bien payés : c'est que nous sommes plus nombreux à être plus vieux.
- ▶ Surtout, ce chiffre agglomère toutes les formes de rémunération : les heures supplémentaires (moins bien payées que les heures poste de par chez nous), les indemnités pour des missions complémentaires, la direction d'école, les fameux « pactes ». Une partie importante de ce chiffre est donc du « travailler + pour gagner + », auquel tout le monde n'a pas accès, et que même le ministère estime ne pas être une forme de revalorisation, contrairement à ce qu'ose écrire la DEPP dans sa note.
- ▶ Enfin, ce chiffre est donné pour une année très particulière, à savoir la seule où une hausse des primes fixes a concerné tout le monde. Mais c'est une rareté dans une tendance continue d'inflation, de gel du point d'indice et de blocage du régime indemnitaire fixe pour la majorité d'entre nous. Deux années blanches ont succédé à l'année étudiée, et probablement une troisième est à venir.

Pour le SNALC, le réel, ce n'est pas une moyenne arithmétique : c'est le pouvoir d'achat individuel, qui lui est structurellement en baisse. **Le réel, c'est que nos salaires sont peu à peu rattrapés par le SMIC. Le réel, c'est que les enseignants sont payés 900 € de moins par mois que les autres fonctionnaires de même niveau (catégorie A) dans la fonction publique d'État, rapport du ministère de la fonction publique à l'appui³.**

Le SNALC maintient donc plus que jamais sa revendication première, fondée sur le réel : le rattrapage salarial qui nous est dû.

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr

¹ <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/depp-ni-2026-36pdf-519727.pdf>

² <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/depp-ni-2024-24-03-367635.pdf>

³ https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/vue-rapport-annuel/ra_2025_vue_remunerations_niveaux.pdf, figure 6